

Code de Déontologie

Généralités

L'Arbitre exerce une fonction difficile et délicate parce qu'il est en relation avec des catégories de personnes : organisateurs, coureurs, directeurs sportifs, représentants de la presse, prestataires de services, qui défendent des intérêts différents et même parfois divergents. D'où la nécessité de développer des qualités humaines et relationnelles dont un Arbitre aura besoin sont :

Psychologie : capacité à résoudre les problèmes, en recherchant une solution par le dialogue.

Psychologie ne signifie pas Faiblesse

Feeling : perception intuitive d'une situation et de son évolution possible.

Charisme : mettre ses capacités au service de l'intérêt général.

Autorité : ne veut pas dire **Autoritarisme**, l'Arbitre devra dans certaines situations, être parfois

directif et ferme, cela dépendra de ses compétences et de son l'expérience

Nota : C'est dans les différents, contacts, réunions (D.S) qu'un Arbitre installe son autorité.

Toujours éviter l'arrogance, le dédain, pour être respecté il faut respecter les autres

Sens des responsabilités :

- L'arbitre doit faire face à ses responsabilités, et surtout pas les faire porter par d'autres
- Toujours rester solidaire d'une décision commune du Collège des Arbitres.

Le savoir être :

- Commence par le respect de soit avec une présentation vestimentaire soignée, nette et sobre.
- Pour les réunions et en course, le port de l'uniforme officiel FFC est obligatoire. (voir Charte FFC)
- Le respect des autres est : la politesse, la cordialité, le dialogue, l'intérêt de la manifestation
- Proscrire toute discussion avec les coureurs pendant ou Immédiatement après l'effort; c'est un manque flagrant de psychologie.

De plus, vous êtes tenu de:

- proscrire les attitudes non conformes à la fonction, d'utiliser un langage **poli et correct**
- faire preuve **de sobriété en toute circonstance, une attitude** digne dans la voiture.
- **Ne pas solliciter de cadeaux et/ou faveurs, il est interdit de se faire accompagner.**

Finalemment : vous ne devez pas abuser de votre statut d'Arbitre et rester un exemple

Relation avec la presse : le Président du Collège est l'interlocuteur pour les interviews, il doit se limiter aux aspects techniques de la course dans **le cadre de la déontologie de l'Arbitrage FFC**

Dispositions pour l'Arbitrage d'une épreuve

Avant l'épreuve

- Dès votre désignation, prenez contact avec l'organisateur pour votre déplacement en lui donnant vos coordonnées et en lui demandant de vous transmettre le dossier de l'épreuve.
- En tant que Président du Jury, indiquez à l'organisateur si besoin les points devant faire l'objet de modification en fonction du règlement FFC en trouvant un accord avec lui.

Sur le lieu de l'épreuve

- Soyez ponctuel, dès votre arrivée présentez vous à l'organisateur, ayez un entretien, convivial, constructif, que votre intention est d'avoir une collaboration totale pour le succès de l'épreuve, en cas de difficultés les meilleures solutions seront trouvées dans le respect du règlement.

Après l'épreuve

- Ne pas quitter l'épreuve sans s'assurer que les classements, les communiqués, etc. ont été réalisés et transmis à la FFC et au Comité Régional. Ayez un entretien avec l'organisateur pour mettre en évidence les aspects positifs et les points faibles constatés de l'organisation, qui seront transmis à la FFC, d'autres points feront simplement l'objet de remarques pour les améliorer.

Nota : Tous les frais engendrés et vacations par votre présence sur les épreuves, sont pris en charge par l'organisateur pour les épreuves Fédérales, pour celles du Comité Régional ce dernier en définit les modalités, pour les épreuves Officielles Fédérales c'est la FFC.